

CONSEIL DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/183

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFPE/2026/240

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2026/240 tendant à :

- Attribuer des subventions de fonctionnement d'un montant de 9 470 576 € ainsi que des subventions d'investissement de 70 631 € à 7 associations pour leurs établissements d'accueil du jeune enfant dont :
 - 2 148 730 € à l'association U.D.A.F pour ses 11 établissements d'accueil de la petite enfance :
 - **La Crèche Necker située 149 rue du Sèvres (15^e)**
 - **La crèche Falguière située 138 rue du Cherche Midi (15^e)**
 - 2 225 040 € à l'association APATE pour ses 7 établissements d'accueil de la petite enfance :
 - **La crèche Sourire du Chat située 9 avenue Eugénie (15^e)**
 - 1 958 802 € à l'association Envoludia située pour ses 5 établissements d'accueil de la petite enfance :
 - **La crèche Méli-Mélo située 20 rue Mère Marie-Skobtsov (15^e)**
 - **La halte-garderie Trotte Lapins située 217 rue Saint-Charles (15^e)**
- Autoriser Monsieur le Maire de Paris à signer les avenants aux conventions correspondantes.

Madame Charlotte DESROUSSEAUX, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2026/240

CONSEIL DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/184

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFPE/2026/246

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2026/246 tendant à :

- Autoriser Monsieur le Maire de Paris à signer l'avenant N°2 à la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage passé avec Paris Habitat, de maîtrise d'ouvrage pour la construction d'une crèche multi-accueil de 97 places et d'un centre de protection maternelle et infantile au 155 boulevard Lefevre (15^e), pour un montant de 325 068 €.

Madame Charlotte DESROUSSEAUX, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2026/246

CONSEIL DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/185

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFPE/2026/264

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2026/264 tendant à :

- Attribuer des subventions de fonctionnement d'un montant de 386 946_€ à 4 associations participant au réseau de Relais Petite Enfance dont :
 - **75 104€ à l'association CRESCENDO (Paris centre, 9^e, 10^e, 12^e, 15^e, 16^e et 17^e)**
 - **216 561€ à l'association ABC Puériculture (11^e, 12^e, 15^e, 16^e et 17^e)**
- Autoriser Monsieur le Maire de Paris à signer les conventions correspondantes.

Madame Charlotte DESROUSSEAUX, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2026/264

CONSEIL DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/186

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFPE/2026/265

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2026/265 tendant à :

- Attribuer des subventions d'un montant de 204 000 € à 33 structures culturelles pour l'implantation de résidences artistiques en établissements d'accueil de la petite enfance dans le cadre de l'Art pour Grandir
- Autoriser Monsieur le Maire de Paris à signer les conventions correspondantes.

Madame Charlotte DESROUSSEAUX, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2026/265

CONSEIL DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/187

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL/2026/54

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2026/54 tendant à :

- Attribuer une subvention d'investissement d'un montant de 50 000 € à l'association Clubhouse France pour les travaux d'aménagement du nouveau Clubhouse « Paris Ouest » (15^e)
- Autoriser Monsieur le Maire de Paris à signer la convention pluriannuelle correspondante.

Monsieur Jérôme LORIAU, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Après avoir entendu les interventions de Madame et Monsieur, Élise BRUHAT et Jérôme LORIAU.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2026/54

CONSEIL DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/188

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL/2026/61

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2026/61 tendant à :

- Attribuer des subventions à 11 associations et 1 organisme pour le fonctionnement de 15 « Espaces Solidarités Insertion » (ESI) à destination des personnes et des familles en situation de grande précarité et d'exclusion à Paris et à 3 accueils de jour (4 035 367€), et une subvention d'investissement (25 000€) à une association gestionnaire d'un accueil de jour dont :
 - **10 000 € de fonctionnement à de Depaul France, dont le siège social est situé au 4, rue des Périchaux- 75015 Paris pour l'accueil de jour Périchaux**
 - **265 529 € de fonctionnement à Emmaüs Solidarité pour ESI « PITARD (Familles), située 2-4 rue Georges Pitard à Paris 15^e**
- Autoriser Monsieur le Maire de Paris à signer les conventions correspondantes.

Madame Selda BESNIER, Conseillère d'arrondissement, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2026/61

CONSEIL DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/189

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL/2026/119

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2026/119 tendant à :

- Attribuer des subventions d'un montant total de 47 500€ à 22 associations au titre de la quote-part du fonds d'animation locale solidarité (FAL Solidarité) attribuée au 15^{ème} arrondissement dont :
 - **3 000 € à ŒUVRES HOSPITALIERES FRANCAISE DE L'ORDRE DE MALTE (ORDRE DE MALTE France)**
 - **6 000€ à ASSOCIATION AURE**
 - **1 500€ à LES DISCUSSIONS SOLIDAIRES**
 - **1 500€ à KOCOYA THINKLAB LABORATOIRE D'IDEES INNOVANTES POUR L'EDUCATION NUMERIQUE**
 - **1 500€ à L'EVEIL POUR TOUS**
 - **1 500€ à MAKABANE DES VOISINS**
 - **2 500€ à ENTRAIDE & SAVOIRS NECKER-FALGUIERE**
 - **1 500€ à ANIMONES DE BEAUGRENELLE**
 - **4 000€ à LE VILLAGE**
 - **1 500€ à LES PETITS FRERES DES PAUVRES**
 - **2 000€ à ECOLE DES GRANDS PARENTS EUROPEENS EGPE**
 - **2 500€ à BADEYEN**
 - **1 500€ à ARTS ET MOUVEMENTS (A.M.)**
 - **1 500€ à COMPAGNIE DES MARLINS**
 - **2 500€ à DEPAUL France**
 - **3 000€ à LES JARDINS NUMERIQUES**
 - **1 500€ à EQUIPE SAINT-VINCENT ALPHA XV PARIS**
 - **1 500€ à AFFAIREPLUS FABRIQUE SOLIDAIRE ET INCLUSIVE**
 - **1 500€ à LA BAGAGERIE D'ANTIGEL**
 - **2 000€ à ASSOCIATION DINAMIC MEDIATION FAMILIALE**
 - **1 500€ à SAINT VINCENT DE PAUL ACCUEIL 15**
 - **2 000€ à EMMAUS SOLIDARITE**
- Autoriser Monsieur le Maire de Paris à signer les 11 conventions correspondantes.

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Madame et Monsieur, Jonas COSTAGLIOLA et Sylvie CEYRAC.

CONSEIL DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION N°XV/2026/189

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS

Mesdames et Monsieur Philippe GOUJON, Sylvie CEYRAC et Selda BESNIER **NE PRENANT PAS
PAR AU VOTE.**

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2026/119

CONSEIL DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/190

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL/2026/137

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2026/137 tendant à :

- Attribuer des subventions d'un montant total de 59 650 € à 41 associations pour leurs actions dans le cadre de la Quinzaine de l'Accessibilité et de l'Inclusion dont :
 - **1 500 € à l'association Autisme et Piano, Thérapie Éducative pour l'organisation d'un concert-rencontre au Patronage Laïque (15^e)**
- Autoriser Monsieur le Maire de Paris à signer les conventions correspondantes.

Madame Louisa FERHAT, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Madame et Monsieur, Arnaud LEHOUX et Louisa FERHAT.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2026/137

CONSEIL DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/191

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL/2026/139

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2026/139 tendant à :

- Attribuer 5 subventions de fonctionnement d'un montant de 3 626 869 € à des associations dont :
 - **523 478 € à l'association Emmaüs Solidarité (15^e)**
- Attribuer 5 subventions d'investissement d'un montant de 1 521 616 € à des associations dont :
 - **77 699 € pour le SMAP « Émile Zola » (15^e)**

pour des actions de mise à l'abri de publics familles et jeunes en errance dans des sites mis à disposition par la Ville de Paris.

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames et Messieurs, Isabelle ROY, Anne-Claire TYSSANDIER, Louisa FERHAT, Ozlem ORAKCI, Arnaud LEHOUX, Florian SITBON et Sylvie CEYRAC.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À LA MAJORITÉ

LA MAJORITÉ MUNICIPALE DU 15^e (45)

Philippe COUJON, Jean-Marc BARKI, Selda BESNIER, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Inès CHARLES-LAUAUZELLE, Daniel-Georges COURTOIS, Inès de RAGUENEL, Laurence DESMETTRE, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Catherine IBLED, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Hugo KUNSTLINGER, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Carline LUBIN-NOËL, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Grégory MORIN-MARTIN, Emmanuelle NKANA, Ozlem ORAKCI, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Charlotte ROCHER, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Isabelle RUISSEAU, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Guïlad SILVER, Ivana STOJANOVIC, Rémi TRÉGUER, Anne-Claire TYSSANDIER, Raphaël VIGIER, Rodolphe VINCENT

S'ABSTENANT

CONSEIL DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION N°XV/2026/191

Monsieur Laurent RACAPÉ **NE PRENANT PAS PAR AU VOTE**

GROUPE SOCIALISTE ET PLACE PUBLIQUE-LE 15^e EST À VOUS ! (4)

Anouch TORANIAN, Guillaume BOISSONNAT, Isabelle ROY, Florian SITBON **votant POUR**

GROUPE ÉCOLOGISTE ET SOLIDAIRE DE PARIS 15^e (5)

Aminata NIAKATÉ, Élise BRUHAT, Jonas COSTAGLIOLA, Arnaud LEHOUX, Arnaud SALETES **votant POUR**

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2026/139

CONSEIL DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/192

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL/2026/150

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2026/150 tendant à :

- Attribuer 23 subventions de fonctionnement d'un montant total de 204 000€ à 23 associations pour leurs actions favorisant l'Inclusion numérique dont :
 - **36 000 € à l'EMMAÛS CONNECT (Tout Paris)**
 - **15 000 € au FOYER DE GRENELLE (15^e)**
 - **11 500 € à LES JARDINS NUMERIQUES (12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 20^e)**
 - **30 000 € à PIMMS MEDIATION PARIS (Tout Paris)**
 - **8 500 € à RECONNECT (Tout Paris)**
- Autoriser Monsieur le Maire de Paris à signer les conventions correspondantes.

Madame Charlotte ROCHER, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2026/150

CONSEIL DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/193

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL/2026/152

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2026/152 tendant à :

- Attribuer des subventions d'un montant de 1 073 000 € à 3 associations pour leurs actions de prévention et insertion jeunesse ou insertion socioprofessionnelle des jeunes en grande difficulté.
- Autoriser Monsieur le Maire de Paris à signer les avenants et conventions correspondants.

Monsieur Anthony SAMAMA, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2026/152

CONSEIL DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/194

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSP/2026/39

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSP/2026/39 tendant à :

- Attribuer des subventions d'un montant 191 380 € à l'association LIRE pour la promotion de la lecture dans les centres de PMI, dans un centre d'adaptation psychopédagogique (CAPP), dans les relais petite enfance (R.P.E), les bibliothèques ainsi que dans les quartiers politiques de la Ville
- Autoriser Monsieur le Maire de Paris à signer avec l'association LIRE la convention pluriannuelle correspondante

Madame Charlotte DESROUSSEAUX, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSP/2026/39

CONSEIL DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/195

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSP/2026/66

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSP/2026/66 tendant à :

- Attribuer des subventions d'un montant de 165 000 € à 16 associations oeuvrant dans le champ du Sport-Santé pour l'année 2026 dont :
 - **8 000 € à la Maison de l'activité Physique Adaptée pour le projet à la Maison Sport Santé Falguière (15^e)**
- Approuver les recettes à venir et autoriser Monsieur le Maire de Paris à signer les conventions correspondantes avec l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France (ARS IDF) et la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux sports (DRAJES IDF)

Monsieur Jérôme LORIAU, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSP/2026/66

CONSEIL DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/196

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSP/2026/90

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSP/2026/90 tendant à :

- Autoriser Monsieur le Maire de Paris à signer l'avenant à la convention avec l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France au titre du fonds d'intervention Régional 2026 pour le financement supplémentaire d'un poste de coordonnateur local de santé mentale (recette 33 000€)

Monsieur Jérôme LORIAU, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Après avoir entendu les interventions de Madame et Monsieur, Élise BRUHAT et Jérôme LORIAU.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSP/2026/90

CONSEIL DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2026/197

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAE/2026/154

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Monsieur le Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2026/154 tendant à :

- Attribuer des subventions d'un montant de 94 500 € à 14 organismes lauréats de l'appel à projets des Trophées de l'économie sociale et solidaire 2026 dont :
 - **6 500 € à l'association « Le Village » située 41 avenue Albert Bartholome (15^e)**
- Autoriser Monsieur le Maire de Paris à signer les conventions correspondantes.

Madame Marie-Caroline DOUCERÉ, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Madame et Monsieur, Arnaud LEHOUX et Marie-Caroline DOUCERÉ.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2026/154

CONSEIL DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2026/198

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Après avoir entendu la présentation du Vœu au Maire de Paris présenté par Madame Catherine IBLED, relatif au renforcement des effectifs de la Police municipale la nuit dans l'arrondissement et à garantir une présence de proximité effective déposé par Philippe GOUJON, Catherine IBLED, Grégory CANAL, Agnès EVREN, Daniel-Georges COURTOIS, Anthony SAMAMA, Remi TREGUER et les élus de la majorité du 15^e

Considérant que le 15^e arrondissement, qui compte plus de 220 000 habitants et constitue l'un des arrondissements les plus peuplés de Paris, connaît une forte fréquentation de ses espaces publics, notamment en soirée et la nuit ;

Considérant que sur les huit premiers mois de 2026, les atteintes volontaires à l'intégrité physique ont augmenté de 3,5 % par rapport à la même période en 2025, avec notamment une hausse de 14,1 % des violences sexuelles, tandis que les atteintes aux biens ont diminué de 11,1 % mais que les destructions, dégradations et incendies volontaires ont, quant à eux, augmenté de 8 % ;

Considérant que le 15^e arrondissement est confronté à des problématiques diverses de tranquillité publique, allant des incivilités et nuisances nocturnes aux regroupements sur la voie publique, aux dégradations, aux trafics et aux actes de délinquance ;

Considérant que la Salle de commandement opérationnelle parisienne (SCOP), qui reçoit et traite les appels adressés au 3975 et les signalements transmis via « DansMaRue », traite chaque trimestre plusieurs milliers de sollicitations à l'échelle parisienne, dont une part concerne des nuisances sonores, des regroupements, des comportements gênants, des stationnements gênants et des troubles liés à l'activité de commerces ou d'établissements ouverts en soirée et la nuit ;

Considérant que certains secteurs particulièrement fréquentés en soirée, notamment autour de Beaugrenelle, du Front de Seine, de la place du Commerce, de la rue de la Convention, de la gare Montparnasse et des principaux axes commerçants, nécessitent une attention particulière et une présence régulière des forces chargées de la tranquillité publique ;

Considérant que la présence régulière et identifiable des équipages de nuit constitue un élément essentiel de prévention, de dissuasion et de rétablissement de la tranquillité publique ;

Considérant que la Police municipale parisienne dispose de compétences spécifiques en matière de prévention des incivilités, de lutte contre les nuisances et de tranquillité publique et qu'elle constitue, à ce titre, un maillon indispensable de la chaîne de sécurité aux côtés de la Police nationale ;

Considérant que la Ville de Paris reconnaît elle-même que les divisions d'appui soirée et nuit de la Police municipale interviennent sur l'ensemble du territoire parisien, ce qui implique une répartition des moyens permettant de garantir une présence suffisamment régulière et identifiable dans chaque arrondissement ;

Considérant que la centralisation des effectifs de nuit réduit la réactivité de la Police municipale, affaiblit sa présence visible sur le terrain et contribue au sentiment d'abandon exprimé par certains habitants confrontés de manière répétée aux nuisances nocturnes ;

CONSEIL DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2026/198

Considérant que la présence visible et régulière d'agents de Police municipale sur le terrain constitue un moyen de prévention et de dissuasion des incivilités et contribue à renforcer la tranquillité des habitants ;

Considérant que les habitants doivent pouvoir bénéficier, y compris en soirée et durant la nuit, d'une réponse rapide et proportionnée aux situations affectant leur tranquillité et leur sécurité ;

Considérant que le renforcement de la présence de la Police municipale la nuit dans le 15^e arrondissement permettrait également de mieux articuler les interventions de la Police municipale avec celles de la Police nationale, chacune dans le cadre de ses compétences respectives ;

Considérant enfin que l'augmentation des usages nocturnes de l'espace public, notamment liée à l'élargissement des horaires des terrasses éphémères à 23h, rend nécessaire une adaptation des moyens de présence et de contrôle afin de concilier l'animation de la capitale avec le droit des riverains à la tranquillité ;

Philippe GOUJON, Catherine IBLED, Grégory CANAL, Agnès EVREN, Daniel-Georges COURTOIS, Anthony SAMAMA, Remi TREGUER et les élus de la majorité du 15^e demandent au Maire de Paris :

- **De renforcer le nombre d'agents appartenant aux brigades de soirée du 15^e arrondissement ;**
- **De renforcer l'octroi d'heures supplémentaires aux agents du 15^e arrondissement pour pouvoir patrouiller jusqu'à deux heures du matin, compte-tenu des problématiques nocturnes décrites ci-dessus.**

Après avoir entendu les interventions de Messieurs Anthony SAMAMA et Arnaud SALETES.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À LA MAJORITÉ

LA MAJORITÉ MUNICIPALE DU 15^e (45)

Philippe GOUJON, Jean-Marc BARKI, Selda BESNIER, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Inès CHARLES-LAVAUZELLE, Daniel-Georges COURTOIS, Inès de RAGUENEL, Laurence DESMETTRE, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Catherine IBLED, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Hugo KUNSTLINGER, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Carline LUBIN-NOËL, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Grégory MORIN-MARTIN, Emmanuelle NKANA, Ozlem ORAKCI, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Charlotte ROCHER, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Isabelle RUISSEAU, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Guilad SILVER, Ivana STOJANOVIC, Rémi TRÉGUER, Anne-Claire TYSSANDIER, Raphaël VIGIER, Rodolphe VINCENT **votant POUR.**

CONSEIL DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2026/198

GROUPE SOCIALISTE ET PLACE PUBLIQUE-LE 15e EST À VOUS ! (4)

Anouch TORANIAN, Guillaume BOISSONNAT, Isabelle ROY, Florian SITBON **S'ABSTENANT**

GROUPE ÉCOLOGISTE ET SOLIDAIRE DE PARIS 15e (5)

Aminata NIAKATÉ, Élise BRUHAT, Jonas COSTAGLIOLA, Arnaud LEHOUX, Arnaud SALETES **votant**
CONTRE

DELIBERE

LE VŒU EST ADOPTÉ

CONSEIL DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2026/199

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Après avoir entendu la présentation du Voeu au Maire de Paris présenté par Monsieur Grégory CANAL, relatif à la reprise des recommandations de la mission d'information et d'évaluation « Paris à 50 °C » et à leur suivi territorialisé dans le 15e déposé par Philippe GOUJON, Agnès EVREN, Grégory CANAL, Daniel-Georges COURTOIS, Catherine IBLED, Mathieu LUINAUD, Chantal ROLGEN, Charlotte DESROUSSEAUX, Sylvie CEYRAC et les élus de la majorité du 15e

Considérant que la mission d'information et d'évaluation (MIE) « Paris à 50 degrés : les politiques dédiées à l'adaptation de la ville aux vagues de chaleur » a remis son rapport en avril 2023 et formulé 85 recommandations adoptées à l'unanimité par ses membres, issus de l'ensemble des groupes politiques du Conseil de Paris ;

Considérant que l'été 2026, le plus chaud jamais enregistré en France, marqué à Paris par des températures atteignant les 40 °C et des records de durée, a démontré que les scénarios anticipés par la MIE se matérialisent plus vite que prévu ;

Considérant que des températures atteignant 36 °C ont été relevées dans des salles de classe parisiennes en juin 2026 et que de nombreux établissements ont dû aménager leurs horaires lors du pic caniculaire, révélant l'impréparation du bâti accueillant les publics les plus vulnérables, jeunes enfants et personnes âgées ;

Considérant que la Ville a annoncé en juin 2026, dans l'urgence, la commande de plus de 1 200 climatiseurs d'appoint destinés aux 620 écoles parisiennes, mesure palliative dont ni le coût d'acquisition et de fonctionnement, ni la consommation énergétique, ni l'efficacité réelle n'ont à ce jour fait l'objet d'une évaluation publique ;

Considérant que la MIE recommandait des solutions structurelles et pérennes, au premier rang desquelles le raccordement au réseau de froid — que la concession de 2021 prévoit déjà pour plus de 300 bâtiments sanitaires, sans calendrier rendu public — ainsi que la rénovation thermique prioritaire de ces bâtiments ;

Considérant qu'aucun suivi public, régulier et territorialisé de la mise en œuvre des 85 recommandations de la MIE n'est aujourd'hui assuré, alors que cette redevabilité conditionne la confiance des Parisiens dans la capacité de la Ville à s'adapter aux vagues de chaleur ;

Philippe GOUJON, Agnès EVREN, Grégory CANAL, Daniel-Georges COURTOIS, Catherine IBLED, Mathieu LUINAUD, Chantal ROLGEN, Charlotte DESROUSSEAUX, Sylvie CEYRAC et les élus de la majorité du 15e demande au Maire de Paris :

- **de reprendre les recommandations de la MIE « Paris à 50 °C » et se dote, pour leur mise en œuvre, d'outils de suivi transparents et territorialisés comprenant :**
 - o **Un indicateur de performance thermique et sanitaire établi pour chaque école, chaque crèche et chaque Ehpad de l'arrondissement, rendu public et actualisé chaque année ;**
 - o **Un bilan public des plus de 1 200 climatiseurs d'appoint commandés en juin 2026, détaillant leur coût d'acquisition et d'exploitation, leur consommation énergétique et leur efficacité constatée sur les températures intérieures ;**

CONSEIL DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2026/199

- **Un calendrier opposable de raccordement au réseau de froid des établissements accueillant des publics vulnérables, décliné arrondissement par arrondissement ;**
- **de présenter chaque année en conseil d'arrondissement l'état d'avancement de ces mesures, ainsi que celui, recommandation par recommandation, de la mise en œuvre des 85 préconisations de la MIE.**

Après avoir entendu les interventions de Messieurs Mathieu LUINAUD, Florian SITBON et Jonas COSTAGLIOLA.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À LA MAJORITÉ

LA MAJORITÉ MUNICIPALE DU 15e (45)

Philippe GOUJON, Jean-Marc BARKI, Selda BESNIER, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Inès CHARLES-LAVAUZELLE, Daniel-Georges COURTOIS, Inès de RAGUENEL, Laurence DESMETTRE, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Catherine IBLED, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Hugo KUNSTLINGER, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Carline LUBIN-NOËL, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Grégory MORIN-MARTIN, Emmanuelle NKANA, Ozlem ORAKCI, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Charlotte ROCHER, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Isabelle RUISSEAU, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Guilad SILVER, Ivana STOJANOVIC, Rémi TRÉGUER, Anne-Claire TYSSANDIER, Raphaël VIGIER, Rodolphe VINCENT **votant POUR**

GROUPE SOCIALISTE ET PLACE PUBLIQUE-LE 15e EST À VOUS ! (4)

Anouch TORANIAN, Guillaume BOISSONNAT, Isabelle ROY, Florian SITBON **S'ABSTENANT**

GROUPE ÉCOLOGISTE ET SOLIDAIRE DE PARIS 15e (5)

Aminata NIAKATÉ, Élise BRUHAT, Jonas COSTAGLIOLA, Arnaud LEHOUX, Arnaud SALETES **S'ABSTENANT**

DELIBERE

LE VŒU EST ADOPTÉ

CONSEIL DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2026/200

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Après avoir entendu la présentation du Voeu au Maire de Paris présenté par Madame Chantal ROLGEN relatif à la rénovation urgente du bâti scolaire parisien, au lancement d'un audit indépendant et à la sanctuarisation des investissements nécessaires déposé par Philippe GOUJON, Agnès EVREN, Grégory CANAL, Daniel-Georges COURTOIS, Catherine IBLED, Inès de RAGUENEL, Mathieu LUINAUD, Chantal ROLGEN et les élus de la majorité du 15e

Considérant que le patrimoine scolaire parisien, qui s'étend sur 1 850 000 m² répartis dans l'ensemble des 20 arrondissements de Paris ;

Considérant que plus de 50 % des écoles et collèges parisiens ont été construits avant 1970, selon l'Inspection Générale de la Ville de Paris (IGVP), témoignant de la maturité et de la fragilité structurelle de ce parc immobilier ;

Considérant la chute drastique des investissements dans nos écoles publiques, qui ont diminué de moitié depuis 2014 ;

Considérant que plus de 30 % des établissements scolaires parisiens nécessitent une rénovation structurelle urgente ;

Considérant les conclusions des études scientifiques, notamment celles de l'université d'Harvard, démontrant que les températures intérieures élevées dégradent significativement les fonctions cognitives et réduisent de 11 % la probabilité de réussite aux examens lorsque la température passe de 22°C à 32°C, tout en aggravant les pathologies chroniques comme l'asthme chez les enfants ;

Considérant qu'il est indispensable de sortir d'une gestion au coup par coup pour doter la Ville de Paris d'une stratégie globale, transparente et pluriannuelle de remise à niveau de son patrimoine scolaire ;

Philippe GOUJON, Agnès EVREN, Grégory CANAL, Daniel-Georges COURTOIS, Catherine IBLED, Inès de RAGUENEL, Mathieu LUINAUD, Chantal ROLGEN et les élus de la majorité du 15e demande que le Maire de Paris :

- **Lance un audit indépendant et exhaustif sur l'état du bâti scolaire parisien, confié à un organisme extérieur spécialisé en diagnostic immobilier et énergétique des bâtiments publics, visant à :**
 - o **Cartographier l'état du patrimoine scolaire parisien en identifiant les établissements les plus dégradés ;**
 - o **Évaluer la conformité réglementaire des installations en matière de sécurité, d'accessibilité et de performance énergétique ;**
 - o **Établir un référentiel chiffré et opposable permettant de prioriser les rénovations selon des critères objectifs ;**
 - o **Anticiper les coûts de mise à niveau et les investissements nécessaires sur une période de 10 ans.**
- **S'appuie sur les technologies numériques avancées pour faire évoluer cette démarche vers un « audit permanent », alimentant en continu le pilotage de la modernisation des établissements dans une logique de maintenance prédictive et de suivi en temps réel.**

CONSEIL DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2026/200

- **Sanctuariser les dépenses de rénovation et de modernisation du bâti scolaire au sein d'un fonds d'urgence pluriannuel sur 6 ans.**

Après avoir entendu les interventions de Mesdames et Monsieur, Mathieu LUINAUD, Aminata NIAKATÉ et Isabelle ROY.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À LA MAJORITÉ

LA MAJORITÉ MUNICIPALE DU 15^e (45)

Philippe GOUJON, Jean-Marc BARKI, Selda BESNIER, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Inès CHARLES-LAVAUZELLE, Daniel-Georges COURTOIS, Inès de RAGUENEL, Laurence DESMETTRE, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Catherine IBLED, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Hugo KUNSTLINGER, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Carline LUBIN-NOËL, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Grégory MORIN-MARTIN, Emmanuelle NKANA, Ozlem ORAKCI, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Charlotte ROCHER, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Isabelle RUISSEAU, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Guilad SILVER, Ivana STOJANOVIC, Rémi TRÉGUER, Anne-Claire TYSSANDIER, Raphaël VIGIER, Rodolphe VINCENT **votant POUR**

GROUPE SOCIALISTE ET PLACE PUBLIQUE-LE 15^e EST À VOUS ! (4)

Anouch TORANIAN, Guillaume BOISSONNAT, Isabelle ROY, Florian SITBON **votant CONTRE**

GROUPE ÉCOLOGISTE ET SOLIDAIRE DE PARIS 15^e (5)

Aminata NIAKATÉ, Élise BRUHAT, Jonas COSTAGLIOLA, Arnaud LEHOUX, Arnaud SALETES **votant CONTRE**

DELIBERE

LE VŒU EST ADOPTÉ

CONSEIL DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2026/201

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Après avoir entendu la présentation du Vœu présenté par Madame Isabelle ROY, déposé par les élu.e.s du groupe Socialiste et Place Publique - Le 15e est à vous ! et du groupe Ecologiste et Solidaire de Paris 15e relatif à la gestion et l'animation du comité vélo dans le 15e arrondissement.

Considérant la création du Comité vélo dans le 15e arrondissement en novembre 2020, dont la première séance s'est tenue le 20 novembre 2020 ;

Considérant que le Comité Vélo constitue un espace de dialogue entre les habitants-es, les associations, les usager-ères et la Mairie du 15e sur les déplacements à vélo et les aménagements cyclables dans l'arrondissement ;

Considérant que la dernière séance du Comité vélo s'est tenue le 23 janvier 2025 à 16h, soit il y a plus d'un an et demi ;

Considérant que cet horaire en journée, difficilement accessible aux habitant-es qui travaillent, limite de fait la participation des associations et des habitant-es à une instance dont la vocation est précisément d'ouvrir la concertation sur les mobilités à vélo dans l'arrondissement ;

Considérant que les habitant-es du 15e arrondissement sont de plus en plus nombreux-ses à utiliser le vélo dans leurs déplacements quotidiens ;

Considérant que chaque Conseil de quartier va bientôt désigner un Référent Comité Vélo ;

Considérant que le développement de la pratique cyclable contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, à la diminution des nuisances sonores et à l'amélioration du cadre de vie ;

Considérant les objectifs du Plan Vélo 2021-2026 de la Ville de Paris en faveur du développement d'un réseau cyclable continu, sécurisé et accessible à toutes et tous ;

Considérant que la concertation et l'implication des usager-ères sont des facteurs essentiels de réussite et d'acceptation des projets d'aménagement de voirie ;

Considérant la nécessité de garantir un suivi régulier et transparent des actions menées en faveur des déplacements à vélo dans le 15e arrondissement ;

Les élu.e.s du groupe Socialiste et Place Publique - Le 15e est à vous ! et du groupe Ecologiste et Solidaire de Paris 15e émettent le vœu que le Maire du 15e arrondissement :

- **Réactive durablement le Comité Vélo du 15e arrondissement et garantisse la tenue d'au moins deux réunions par an**
- **Organise les prochaines séances à des horaires permettant la participation des habitant-es, notamment en fin d'après-midi ou en soirée, et veille à une communication suffisamment en amont des dates et modalités de réunion ;**
- **Explicite la composition du Comité vélo ainsi que les règles de participation et de prise de décision, en garantissant la participation des associations, collectifs, usager-ères et habitant-es volontaires**

CONSEIL DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2026/201

- **Permettre au Comité vélo de contribuer à l'amélioration des aménagements existants, à l'identification des besoins des cyclistes et au suivi des projets cyclables dans l'arrondissement ;**

Après avoir entendu les interventions de Madame et Monsieur Philippe GOUJON et Isabelle LESENS

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À LA MAJORITÉ

LA MAJORITÉ MUNICIPALE DU 15^e (45)

Philippe GOUJON, Jean-Marc BARKI, Selda BESNIER, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Inès CHARLES-LAVAUZELLE, Daniel-Georges COURTOIS, Inès de RAGUENEL, Laurence DESMETTRE, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Catherine IBLED, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Hugo KUNSTLINGER, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Carline LUBIN-NOËL, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Grégory MORIN-MARTIN, Emmanuelle NKANA, Ozlem ORAKCI, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Charlotte ROCHER, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Isabelle RUISSEAU, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Guilad SILVER, Ivana STOJANOVIC, Rémi TRÉGUER, Anne-Claire TYSSANDIER, Raphaël VIGIER, Rodolphe VINCENT **votant CONTRE**

GROUPE SOCIALISTE ET PLACE PUBLIQUE-LE 15^e EST À VOUS ! (4)

Anouch TORANIAN, Guillaume BOISSONNAT, Isabelle ROY, Florian SITBON **votant POUR**

GROUPE ÉCOLOGISTE ET SOLIDAIRE DE PARIS 15^e (5)

Aminata NIAKATÉ, Élise BRUHAT, Jonas COSTAGLIOLA, Arnaud LEHOUX, Arnaud SALETES **votant POUR**

DELIBERE

LE VŒU EST REJETÉ

CONSEIL DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2026/202

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Après avoir entendu la présentation du Voeu présenté par Monsieur Florian SITBON, déposé par les élu.e.s du groupe Socialiste et Place Publique - Le 15e est à vous ! et du groupe Ecologiste et Solidaire de Paris 15e relatif à la journée mondiale de lutte contre le SIDA du 1er décembre

Considérant que le 1er décembre est la Journée mondiale de lutte contre le sida, journée internationale destinée à sensibiliser le public au VIH, à promouvoir la prévention, le dépistage et l'accès aux soins, mais également à lutter contre les discriminations et les préjugés dont peuvent encore être victimes les personnes vivant avec le VIH ;

Considérant qu'à l'échelle mondiale, selon les dernières données de l'environ 40,8 millions de personnes vivaient avec le VIH en 2024 que 1,3 million de personnes ont été nouvellement infectées cette même année et que près de 630 000 personnes sont décédées de maladies liées au sida ;

Considérant qu'en France, Santé publique France estime à environ 3 400 le nombre de contaminations par le VIH survenues en 2024 et qu'environ 5 100 personnes ont découvert leur séropositivité au cours de cette même année ;

Considérant que le dépistage demeure un élément essentiel de la prévention, alors que 41 des découvertes de séropositivité en France en 2024 correspondaient à des diagnostics tardifs, dont 26 à un stade avancé de l'infection ;

Considérant qu'en Île de France, région particulièrement concernée par l'épidémie, le dépistage et la prévention doivent continuer à être renforcés, et que Paris présente le taux de dépistage le plus élevé de la région avec 140,8 tests VIH pour 1 000 habitants en 2024 ;

Considérant qu'à Paris, les données corrigées de Santé publique France font état de 612 découvertes de séropositivité au VIH en 2024, soulignant la nécessité de maintenir une politique locale active d'information, de prévention et d'accès au dépistage

Considérant que la prévention du VIH repose aujourd'hui sur plusieurs outils complémentaires : préservatifs externes et internes, dépistage, PrEP, TPE et accès rapide à l'information et aux professionnels de santé

Considérant que les politiques de prévention, d'information et de dépistage menées à Paris ont permis, entre 2014 et 2023, une diminution de 33 du nombre de nouveaux diagnostics, passé d'environ de 1 000 à un peu plus de 650 par an

Considérant que l'information et la prévention doivent être accessibles à toutes et tous, dans une démarche non discriminante, inclusive et adaptée aux différents publics, notamment aux jeunes et aux populations particulièrement exposées au VIH et aux autres infections sexuellement transmissibles

Considérant que certaines populations restent particulièrement éloignées de l'information, de la prévention, du dépistage et, plus largement, des dispositifs de santé sexuelle, notamment les personnes âgées vivant en établissement ou à domicile, les personnes migrantes et les personnes en situation de précarité ;

Considérant que le 15e arrondissement dispose sur son territoire d'acteurs associatifs pouvant contribuer à cette démarche, notamment Personn'Ailes, association LGBT+ et gay friendly du Groupe Air France et l'association STOP HOMOPHOBIE dont le siège est situé dans le 15e arrondissement et qui mène des actions de sensibilisation et de prévention du VIH et des IST ;

CONSEIL DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2026/202

Les élu.e.s du groupe Socialiste et Place Publique - Le 15e est à vous ! et du groupe Ecologiste et Solidaire de Paris 15e demandent au Maire du 15e

- **D'organiser chaque année, à l'occasion du 1er décembre, une campagne locale d'information et de prévention sur le VIH et les IST dans le 15e arrondissement, en s'appuyant notamment sur les supports et campagnes de prévention existants.**
- **De communiquer en amont du 1er décembre via les outils numériques de la mairie du 15^e site web, newsletter**
- **D'installer, à proximité de la mairie du 15e et/ou sur le parvis de la mairie un stand de prévention clairement identifiable et visible, ouvert au public, permettant des échanges directs avec les habitantes et habitants de l'arrondissement.**
- **De proposer sur ce stand des documents d'information et du matériel de prévention, notamment des préservatifs externes (des préservatifs internes (du lubrifiant, ainsi que des informations sur le dépistage du VIH et des IST, la PrEP et le TPE.**
- **D'associer à cette journée une association ou un organisme reconnu pour son expertise dans la lutte contre le VIH et la prévention, notamment Sida Info Service, afin d'assurer une information fiable, accessible et adaptée au public et de permettre une orientation vers les dispositifs de dépistage et de prise en charge.**
- **D'associer également les associations locales engagées dans la prévention et la santé sexuelle.**
- **De porter une attention particulière aux publics éloignés du soin et de la santé sexuelle, notamment les personnes âgées, les personnes migrantes et les personnes en situation de précarité, en adaptant les modalités d'information et d'intervention à leurs besoins ;**
- **De prévoir une animation pédagogique et interactive autour de la prévention, permettant notamment de répondre aux questions du public, de présenter les différents moyens de protection et de rappeler l'importance du dépistage régulier.**
- **De donner à cette mobilisation une visibilité particulière dans l'arrondissement, notamment par une communication sur les supports de la mairie du 15e, afin que le 1er décembre soit identifié comme un véritable temps annuel d'information, de prévention et de solidarité autour de la lutte contre le VIH et le sida.**
- **D'inscrire cette action dans la durée, afin que la Mairie du 15e renouvelle chaque année cette campagne et ce stand de prévention à l'occasion du 1er décembre.**

CONSEIL DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2026/202

Après avoir entendu l'intervention de Monsieur Jérôme LORIAU.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

LE VŒU EST ADOPTÉ

CONSEIL DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2026/203

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Après avoir entendu la présentation du Voeu présenté par Monsieur Arnaud SALETES, déposé par les élu.e.s du groupe Ecologiste et Solidaire de Paris 15e et par les élu.e.s du groupe Socialiste et Place Publique - Le 15e est à vous ! relatif à la préservation et au renforcement du patrimoine arboré parisien face aux vagues de chaleur

Considérant que, selon Météo France, l'été 2026 a été le plus chaud enregistré en France depuis le début des mesures en 1900, avec 53 jours de vagues de chaleur ;

Considérant que la multiplication de ces épisodes de chaleur et de sécheresse fragilise directement le patrimoine arboré parisien ;

Considérant que les arbres sont un climatiseur naturel qui jouent un rôle essentiel dans l'adaptation de Paris au dérèglement climatique, notamment via l'ombrage qu'ils procurent, leur capacité à rafraîchir l'air par évapotranspiration et à offrir des habitats indispensables à la biodiversité ;

Considérant l'ambition portée depuis 2021 par le Plan Arbre et la Charte de l'Arbre, reconnaissant la place essentielle de l'arbre dans l'adaptation de Paris au dérèglement climatique ;

Considérant que la préservation du patrimoine arboré existant doit constituer une priorité de l'adaptation climatique de Paris, en particulier dans les quartiers les plus exposés aux îlots de chaleur et les plus carencés en végétation ;

Considérant que le choix des essences doit tenir compte du climat futur de Paris, de la disponibilité en eau, de la qualité des sols, de la biodiversité, de la capacité des arbres à résister aux épisodes climatiques extrêmes et de leurs risques allergisants ;

Considérant qu'au-delà de ces vertus écologiques, les arbres participent directement au bien-être des Parisiennes et des Parisiens et à l'amélioration de leur cadre de vie ;

Considérant enfin que l'adaptation de Paris aux fortes chaleurs est aussi un enjeu de justice sociale, l'accès à l'ombre, à la fraîcheur et à des espaces végétalisés étant particulièrement déterminant pour les personnes les plus vulnérables et les habitantes et habitants des quartiers les plus exposés aux îlots de chaleur ;

Considérant que la préservation du patrimoine arboré existant doit, dès lors, constituer une priorité au même titre que la plantation de nouveaux arbres ;

Sur proposition des élu.e.s du groupe Ecologiste et Solidaire de Paris 15e et des élu.e.s du groupe Socialiste et Place Publique - Le 15e est à vous !, le Conseil d'arrondissement du 15e émet le voeu que la Mairie du 15e et la Ville de Paris :

- réalisent un bilan de l'impact des vagues de chaleur et de la sécheresse de l'été 2026 sur le patrimoine arboré parisien ;
- renforcent les moyens humains, techniques et financiers dédiés au suivi, à l'entretien et à la préservation du patrimoine arboré parisien ;
- développent le patrimoine arboré parisien et créent des continuités écologiques favorables à la biodiversité ;
- amplifient l'adaptation des pratiques de plantation aux nouvelles conditions climatiques, notamment par la diversification des essences plantées ;

CONSEIL DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2026/203

- **priorisent les nouvelles plantations et les opérations de renforcement de la canopée dans les quartiers les plus carencés en végétation et les plus vulnérables aux îlots de chaleur urbains.**

Après avoir entendu l'intervention de Monsieur Jean-Yves PINET.

Après que Monsieur Jean-Yves PINET ait proposé d'amender le vœu afin que celui-ci soit adressé uniquement à la Ville de Paris en retirant « La Mairie du 15^e »

Après que cet amendement ait été adopté à l'unanimité comme suit :

Sur proposition des élu.e.s du groupe Ecologiste et Solidaire de Paris 15e et des élu.e.s du groupe Socialiste et Place Publique - Le 15e est à vous !, le Conseil d'arrondissement du 15e émet le vœu que la Ville de Paris :

- **réalisent un bilan de l'impact des vagues de chaleur et de la sécheresse de l'été 2026 sur le patrimoine arboré parisien ;**
- **renforcent les moyens humains, techniques et financiers dédiés au suivi, à l'entretien et à la préservation du patrimoine arboré parisien ;**
- **développent le patrimoine arboré parisien et créent des continuités écologiques favorables à la biodiversité ;**
- **amplifient l'adaptation des pratiques de plantation aux nouvelles conditions climatiques, notamment par la diversification des essences plantées ;**
- **priorisent les nouvelles plantations et les opérations de renforcement de la canopée dans les quartiers les plus carencés en végétation et les plus vulnérables aux îlots de chaleur urbains.**

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

LE VŒU AMENDÉ EST ADOPTÉ

CONSEIL DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2026/204

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Après avoir entendu la présentation du Voeu présenté par Monsieur Arnaud LEHOUX, déposé par les élu-es du groupe Ecologiste et Solidaire de Paris 15e relatif au lancement d'une expérimentation inspirée de la Sécurité sociale de l'alimentation dans le 15e arrondissement pour un véritable droit à une alimentation saine, de qualité, durable et choisie

Considérant l'importance d'une alimentation saine et équilibrée pour vivre en bonne santé, mais également son rôle social et culturel, construisant l'identité, créant du lien social et luttant contre l'exclusion ;

Considérant la hausse cumulée des prix alimentaires, de 22,3% depuis 2021, et les impacts des canicules et sécheresses de l'été 2026 : augmentation des prix des produits frais de 5,8% sur un an en août 2026, un rythme observé depuis début 2024, et de 13,8% pour les légumes ; qui pèsent particulièrement sur les ménages modestes, rendant l'accès à une alimentation saine plus difficile ;

Considérant que le nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire en France a augmenté de 35 % depuis la crise du Covid-19, atteignant 2,54 millions de personnes accompagnées en 2026 ; À Paris, l'enquête du Secours populaire français annonce qu'environ 200 000 personnes ont recours à l'aide alimentaire mais que nous pourrions estimer que ce chiffre serait le double voire le triple en tenant compte de tout type de public confondu qui ne franchit pas la porte des associations.

Considérant que l'aide alimentaire constitue un dispositif d'urgence, et non une réponse structurelle aux exigences de justice sociale et de droit à l'alimentation ;

Considérant qu'une mauvaise alimentation est responsable de plus de 40% des décès liés à des maladies chroniques, dont les maladies cardiovasculaires, le cancer et le diabète, d'après les avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) ;

Considérant les inégalités sociales, économiques et géographiques d'accès à une alimentation de qualité, notamment dans les quartiers prioritaires de la ville, dont le constat a été dressé dans la Stratégie de Paris pour une alimentation durable ;

Considérant que, selon le rapporteur spécial des nations unies, le droit à l'alimentation est le droit d'avoir un accès régulier, permanent et libre, soit directement, soit aux moyens d'achats monétaires, à une nourriture quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante, correspondant aux traditions culturelles du peuple dont est issu le consommateur, et qui assure une vie psychique et physique, individuelle et collective, libre d'angoisse, satisfaisante et digne et est inscrit dans plusieurs instruments juridiques internationaux ratifiés par la France.

Considérant l'objectif du Plan Climat 2024-2030 de la Ville de Paris, de soutenir une alimentation bas carbone, durable et résiliente face au dérèglement climatique : via le développement des filières locales et biologiques, et de nouveaux espaces pour faciliter l'approvisionnement en produits alimentaires durables.

Considérant les objectifs du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de la Ville de Paris, notamment celui d'amener les ménages parisiens à acheter régulièrement des produits bio et locaux, d'augmenter la part des surfaces agricoles franciliennes, de promouvoir un régime "flexitarien" et de diminuer les pratiques alimentaires délétères pour la santé.

Considérant le rôle de l'agroécologie dans la réduction des émissions du système agricole, et dans la transition des filières pour devenir plus résiliente face aux sécheresses, inondations, canicules etc.: meilleure gestion de l'eau, présence de haies qui créent des microclimats et limitent l'érosion,

CONSEIL DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2026/204

utilisation de fruits et légumes souvent plus rustiques qui nécessitent 30% d'eau en moins etc. (INRAE).

Considérant que dans le système agroalimentaire actuel, la majorité des producteurs ne parviennent pas à vivre dignement de leur travail (60 % des ménages agricoles vivent sous le seuil de pauvreté), décourageant les nouvelles générations d'assurer la relève ; et que d'ici dix ans, la moitié de nos agriculteurs aura atteint l'âge de la retraite.

Considérant que le projet de Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA) entend instaurer à terme un droit universel à l'alimentation, au même titre que le droit à la santé ou à la retraite, grâce à l'allocation d'un budget mensuel pour l'achat de denrées alimentaires fléché dans des structures conventionnées ; et que par là même, la SSA apporte une réponse systémique aux enjeux de précarité alimentaire, de santé publique et de transformation du système agricole ;

Considérant la proposition de loi d'expérimentation "vers l'instauration d'une sécurité sociale de l'alimentation", déposée en février 2025 par des parlementaires issus de différents groupes, qui prévoit notamment la création d'un fonds national d'expérimentation afin d'expérimenter sur une vingtaine de territoires pendant 5 ans (Assemblée nationale, 2024).

Considérant la contribution de la Mairie de Paris à cette dynamique d'expérimentation nationale via le soutien de trois caisses alimentaires, inspirées de la SSA et de démocratie alimentaire, dans les 14e, 18e et 20e arrondissements ;

Considérant que les actions de sensibilisation et de mobilisation citoyenne menées par les acteurs associatifs implantés dans l'arrondissement créent les conditions de maturité permettant l'émergence d'un collectif citoyen autour d'une future Caisse alimentaire inspirée de la SSA dans le 15e arrondissement ;

Sur proposition des élu-es du groupe Ecologiste et Solidaire de Paris 15e, le conseil d'arrondissement émet le vœu que :

- **La Mairie du 15e se porte candidate à une expérimentation de la Sécurité sociale de l'alimentation dans le 15e arrondissement ;**
- **La Mairie du 15e lance un appel à volontaires auprès des associations et citoyen·nes présent·es dans l'arrondissement qui souhaitent s'investir dans le projet ;**
- **La Mairie de Paris soutienne la création de cette expérimentation afin de faire vivre la démocratie alimentaire locale et d'alimenter l'expérimentation nationale ;**
- **La Mairie de Paris accompagne à trouver des financements publics et privés pour pérenniser leur projet ;**
- **La Mairie de Paris favorise la mutualisation et le partage d'information entre les différentes expérimentations.**

Après avoir entendu les interventions de Madame et Monsieur, Laurence DESMETTRE et Florian SITBON.

CONSEIL DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION - VŒU N° XV/2026/204

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À LA MAJORITÉ

LA MAJORITÉ MUNICIPALE DU 15e (45)

Philippe GOUJON, Jean-Marc BARKI, Selda BESNIER, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Inès CHARLES-LAVAUZELLE, Daniel-Georges COURTOIS, Inès de RAGUENEL, Laurence DESMETTRE, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Catherine IBLED, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Hugo KUNSTLINGER, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Carline LUBIN-NOËL, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Grégory MORIN-MARTIN, Emmanuelle NKANA, Ozlem ORAKCI, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Charlotte ROCHER, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Isabelle RUISSEAU, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Guilad SILVER, Ivana STOJANOVIC, Rémi TRÉGUER, Anne-Claire TYSSANDIER, Raphaël VIGIER, Rodolphe VINCENT **votant CONTRE**

GROUPE SOCIALISTE ET PLACE PUBLIQUE-LE 15e EST À VOUS ! (4)

Anouch TORANIAN, Guillaume BOISSONNAT, Isabelle ROY, Florian SITBON **S'ABSTENANT**

GROUPE ÉCOLOGISTE ET SOLIDAIRE DE PARIS 15e (5)

Aminata NIAKATÉ, Élise BRUHAT, Jonas COSTAGLIOLA, Arnaud LEHOUX, Arnaud SALETES **votant POUR**

DELIBERE

LE VŒU EST REJETÉ

CONSEIL DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2026/205

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Après avoir entendu la présentation du Voeu présenté par Madame Élise BRUHAT déposé par les élu-e-s du groupe Ecologiste et Solidaire de Paris 15e relatif à l'identification de nouveaux locaux associatifs et au renforcement de leur maillage dans le 15e arrondissement

Considérant que le Forum des sports, organisé le 5 septembre 2026, et le Forum des associations, organisé le 12 septembre 2026, ont une nouvelle fois permis de mesurer la richesse et la diversité du tissu associatif et sportif de l'arrondissement ;

Considérant qu'à l'occasion de ces temps forts de la rentrée associative et sportive, le manque de locaux et la difficulté à disposer d'espaces adaptés pour exercer leurs activités ont été identifiés comme une préoccupation forte ;

Considérant que cette difficulté concerne aussi bien les associations nouvellement créées ou en développement que les associations déjà implantées dans le 15e, qui rencontrent des difficultés à trouver des espaces accessibles et adaptés pour leurs réunions, permanences, ateliers, formations et activités ;

Considérant que le 15e arrondissement, par sa taille, sa population et la richesse de son tissu associatif, nécessite une offre de locaux associatifs à la hauteur des besoins de ses habitantes et habitants et de ses associations, et qu'un meilleur maillage territorial de cette offre est nécessaire pour permettre aux associations des différents quartiers d'y accéder ;

Considérant que la Maison de la Vie Associative et Citoyenne (MVAC) du 15e constitue un équipement essentiel pour accompagner les associations de l'arrondissement, mais que son implantation et ses capacités d'accueil et de mise à disposition d'espaces ne permettent pas de répondre à l'ensemble des besoins exprimés dans l'arrondissement ;

Considérant que de nombreux équipements publics, notamment les écoles, équipements sportifs, culturels et sociaux, peuvent disposer d'espaces non utilisés à certains moments, et que leur mutualisation, lorsqu'elle est compatible avec leur vocation et leurs contraintes de fonctionnement, peut contribuer à développer l'offre de locaux accessibles aux associations ;

Sur proposition des élu-e-s du groupe Ecologiste et Solidaire de Paris 15e, le conseil du 15e arrondissement émet le voeu :

- **D'étudier les possibilités de création d'une nouvelle Maison de la Vie Associative et Citoyenne ou d'une annexe afin de renforcer le maillage territorial des équipements dédiés à la vie associative ;**
- **De réaliser un recensement des espaces publics, municipaux et des tiers-lieux existants dans le 15e arrondissement susceptibles d'accueillir des activités associatives, qu'ils soient actuellement mis à disposition ou non, en précisant notamment leur localisation, leurs capacités, leurs équipements, leurs périodes de disponibilité et leurs conditions d'accès ;**
- **D'étudier les possibilités de mutualisation des équipements publics existants, notamment les écoles, équipements sportifs, culturels et sociaux, afin que les espaces disponibles puissent, lorsque cela est compatible avec leur vocation, leur fonctionnement et les conditions de sécurité, être mis à disposition des associations en dehors de leurs périodes habituelles d'utilisation ;**
- **D'engager une concertation avec les associations du 15e arrondissement afin d'identifier précisément leurs besoins en matière de locaux, les difficultés rencontrées et les secteurs dans lesquels l'offre est aujourd'hui insuffisante ;**

CONSEIL DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026
15^{ème} arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2026/205

- **De présenter au Conseil d'arrondissement les résultats de cet état des lieux des besoins associatifs et de l'offre de locaux disponibles, en identifiant notamment les secteurs géographiques prioritaires pour renforcer le maillage territorial, les possibilités de création d'une nouvelle MVAC et les équipements publics susceptibles d'accueillir de nouvelles activités associatives.**

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Marie-Caroline DOUCERÉ et Isabelle ROY,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À LA MAJORITÉ

LA MAJORITÉ MUNICIPALE DU 15^e (45)

Philippe GOUJON, Jean-Marc BARKI, Selda BESNIER, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Inès CHARLES-LAVAUZELLE, Daniel-Georges COURTOIS, Inès de RAGUENEL, Laurence DESMETTRE, Charlotte DESROUSSEAU, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Catherine IBLED, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Hugo KUNSTLINGER, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Carline LUBIN-NOËL, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Grégory MORIN-MARTIN, Emmanuelle NKANA, Ozlem ORAKCI, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Charlotte ROCHER, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Isabelle RUISSEAU, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Guilad SILVER, Ivana STOJANOVIC, Rémi TRÉGUER, Anne-Claire TYSSANDIER, Raphaël VICIER, Rodolphe VINCENT **S'ABSTENANT**

GROUPE SOCIALISTE ET PLACE PUBLIQUE-LE 15^e EST À VOUS ! (4)

Anouch TORANIAN, Guillaume BOISSONNAT, Isabelle ROY, Florian SITBON **S'ABSTENANT**

GROUPE ÉCOLOGISTE ET SOLIDAIRE DE PARIS 15^e (5)

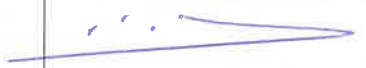
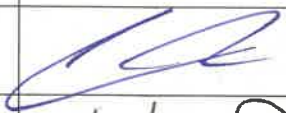
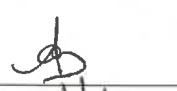
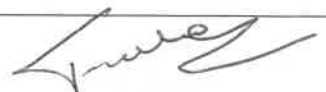
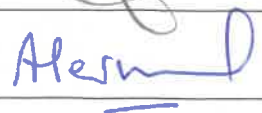
Aminata NIAKATÉ, Élise BRUHAT, Jonas COSTAGLIOLA, Arnaud LEHOUX, Arnaud SALETES **votant POUR**

DELIBERE

LE VŒU EST ADOPTÉ

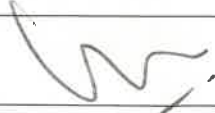
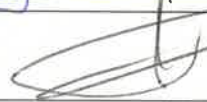
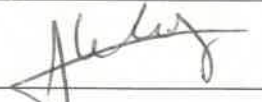
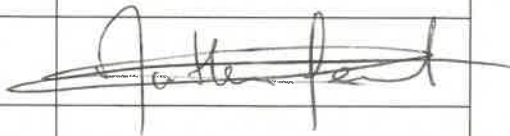
CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 15^{ème}
LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION

Philippe	GOUJON	
Jean-Marc	BARKI	
Selda	BESNIER	
Guillaume	BOISSONNAT-WU	
Elise	BRUHAT	
Grégory	CANAL	
Sylvie	CEYRAC	
Inès	CHARLES-LAVAUZELLE	
Jonas	COSTAGLIOLA	
Daniel-Georges	COURTOIS	
Inès	DE RAGUENEL	
Laurence	DESMETTRE	
Charlotte	DESROUSSEAUX	
Marie-Caroline	DOUCERÉ	
Agnès	EVREN	
Louisa	FERHAT	
Ségolène	FOUCHÉ	
Alexia	GERMONT	

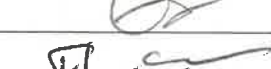
CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 15^{ème}
LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION

Valérie	GIOVANNUCCI	
Catherine	IBLED	
Henri	JOZEFOWICZ	
Pierre-André	KOCH	
Hugo	KUNSTLINGER	
Louis	LATINNE	
Franck	LEFEVRE	
Arnaud	LEHOUX	
Isabelle	LESENS	
Jérôme	LORIAU	
Carline	LUBIN-NOËL	
Mathieu	LUINAUD	
Pierre	MENUET	
Eva	MONTARELLO RODRIGUES	
Grégory	MORIN-MARTIN	
Aminata	NIAKATÉ	
Emmanuelle	NKANA	
Ozlem	ORAKCI	

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 15^{ème}
LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION

Jean-Philippe	PIERRE	
Jean-Yves	PINET	
Laurent	RACAPÉ	
Charlotte	ROCHER	
Chantal	ROLGEN	
Valentin	ROUFFIAC	
Isabelle	ROY	
Isabelle	RUISSEAU	
Arnaud	SALETTES	
Anthony	SAMAMA	
Jacques-Henri	SEMELLE	
Guilad	SILVER	
Florian	SITBON	
Ivana	STOJANOVIC	
Anouch	TORANIAN	
Rémi	TREGUER	
Anne-Claire	TYSSANDIER	
Raphaël	VIGIER	
Rodolphe	VINCENT	